**Déconfinement Progressif à compter du 11 Mai**

La FNCA a communiqué aux Caisses Régionales un protocole de déconfinement s’appuyant sur 4 piliers :

* Respecter scrupuleusement les gestes barrières
* Reprendre l’activité de façon progressive
* Privilégier le télétravail
* Mobiliser les partenaires sociaux et la médecine du travail dans la préparation au déconfinement

La principale préoccupation de la CR est avant tout la protection des salariés.

C’est dit dans tous les CSE exceptionnels « mesures de déconfinement » dans toutes les CR.

Le nôtre s’est déroulé ce jeudi 7 mai.

Lors de notre CSE exceptionnel donc, ont été présentées les premières mesures de déconfinement.

Comme les Organisations syndicales l’avaient demandé, jusque fin mai, les mesures actuelles sont maintenues. Il s’agit de la **1ère étape**.

**Dans les agences** les rotations d’équipe continuent, le télétravail à chaque fois que possible, les rideaux restent baissés, et les salariés disposent tous de masques.

Si ce n’était pas le cas, nous vous invitons à vous manifester auprès de votre hiérarchie pour en obtenir en urgence, mais aussi à nous contacter pour nous avertir de cette situation qui nous a-t-on dit, ne doit plus exister dès mardi prochain.

Il faut également noter qu’à compter du 25 mai, chaque salarié, siège comme réseau recevra une dotation de 10 masques lavables (utilisation de 2 masques sur une base de 5 jours, à laver le week-end).

Dans le cadre du renforcement des gestes barrières, chaque agence sera pourvue d’un distributeur de gel hydro alcoolique sur pied qui s’actionne avec une pédale (aucun contact manuel), et qui est un passage obligé pour les clients.

De plus pour les rendez-vous, le client devra également porter un masque (non fourni par la Banque). Dans le cas contraire, le rdv ne pourra avoir lieu.

A noter que pour l’heure, aucun rendez-vous à domicile n’est encore autorisé.

Enfin, un changement dans le fonctionnement des agences : un retour dès ce mardi aux horaires habituels.

**Sur les sites**, statu quo jusque fin mai : télétravail, clusters, déplacements, restauration, transports, pointages, courriers.

Et à compter du 2 juin ? Il s’agit de la **2ème Etape.**

Sur cette deuxième étape nous vous reviendrons rapidement, car elle en cours de réflexion. Le SNECA a des interrogations et des propositions à faire sur ce qu’on lui a présenté en CSE.

En effet, notre Directeur Général, dans son mail du 21 avril, souligne que la direction travaille à la définition des modalités de la reprise. Que celle-ci sera lente, progressive et très encadrée. Il ne peut en être autrement.

A cela le SNECA adhère, et exprime sa volonté de s’engager auprès de notre direction pour trouver les solutions qui permettront de renouer avec une activité plus dense au fil des semaines.

Mais à la première lecture de l’étape 2 et les premières remontées du terrain, soucieux de répondre aux inquiétudes et attentes des salariés dans le temps, le SNECA qui se veut être constructif, veillera à ce que, prenant en compte la protection et la sécurité de tous, on ne confonde pas « Rapidité et Précipitation »

Le SNECA pour vous et avec vous